

AVIS PUBLIC
VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES
(DEUXIÈME AVIS)

Avis public est donné que les immeubles ci-après désignées, situés dans la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, circonscription foncière de Montréal, seront vendus à l'enchère publique, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, **le vendredi 20 septembre 2019 à 9 h** au Centre Harpell, située au 60, rue Saint-Pierre, Sainte-Anne-de-Bellevue, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente (selon le solde dû à la date du paiement).

Propriétaire	Adresse de l'immeuble	Cadastre	Matricule	Taxes dues (en date du 03/09/19)
Anastasia Siamas	82-84 rue Sainte-Anne	1556312 et 1556313	6929-43-8145-9-000-0000	64 303,66 \$
Giuseppe Buffone	74 C rue Sainte-Anne	4213279	6929-53-1838-5-000-0000	24 773,57 \$
Fiducie résidentielle Alvaro Pedicelli	21 210 rue Euclide-Lavigne	2851722	7031-84-5437-1-000-0000	34 863,99 \$
Mark Gauthier / Linda Easterbrook	145 rue Grenier	1559207	7132-68-2592-5-000-0000	7 936,66 \$

* Certains frais encourus s'ajouteront à ce montant et ils seront ajoutés au moment du paiement final.

Pour éviter la mise en vente de votre immeuble, le paiement total de toutes les sommes réclamées doit être effectué avant l'heure prévue pour la vente. Ce paiement peut être fait par chèque certifié, mandat-poste, traite bancaire, paiement direct (carte de débit) ou en argent comptant à l'hôtel de ville, situé au 109, rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue.

Avis donné à Sainte-Anne-de-Bellevue, le 4 septembre 2019.

Me Catherine Adam, OMA
Greffière